

## ACARIENS ROUGES *Panonychus ulmi* ; JAUNES *Eotetranychus carpini*, *Tetranychus urticae*

Le choix d'un acaricide doit toujours être effectué en connaissance de la situation parcellaire (espèce présente, importance des populations) compte tenu des variations importantes du type d'action et d'efficacité des spécialités homologuées sur les différents acariens phytophages. L'effet de choc, vérifié 3 et 7 jours après l'application, traduit le pouvoir de destruction rapide des formes mobiles présentes. Les acaricides homologués en viticulture sont répartis en groupes en fonction de leur résistance croisée connue ou supposée (tableau ci-dessous). Il y a résistance croisée lorsque les acariens résistant à une substance active le sont également à une autre substance active. Pour éviter ce phénomène, n'utiliser qu'une substance active par groupe (1 à 10) sur la même parcelle dans la même saison. Si plusieurs applications sont nécessaires, changer de substance active (groupe de résistance) pour chaque application.

### CLASSEMENT DES PRINCIPAUX ACARICIDES (par groupe de résistance, définition du mode d'action)

PRODUITS SIMPLES (1 seule substance active)					PRODUITS SIMPLES (1 seule substance active)				
Groupe résistance	Substance active	Spécialités commerciales	Effet de choc	Persistance d'action	Groupe résistance	Substance active	Spécialités commerciales	Effet de choc	Persistance d'action
2	hexythiazox	Nissorun	nul	60 j positionnement tôt	8	fenazaquin	Magister	moyen à fort	30 j
4*	lambda cyhalothrine	Karaté Zéon, Karaté Xflow, Kusti Karis 10 CS, Spark	fort	30 j	10	etoxazole	Bornéo	faible	60 j

\* Les produits du groupe 4 ne sont pas conseillés en tant qu'acaricides en été.

### SPECIALITÉS ACARICIDES

L'emploi d'acaricides est inutile dans les situations parcellaires où des prédateurs naturels (**les typhlodromes**) sont suffisamment nombreux. Un à deux typhlodromes en moyenne par feuille **permet de maintenir l'équilibre biologique** au sein des populations d'acariens. En cas de développement de populations phytophages, **le seuil d'intervention** chimique varie selon les régions. Les acaricides ont une efficacité sur des formes précises : œufs, larves, adultes. Toutes les spécialités homologuées ont une action sur **E. carpini**. Pour **P. ulmi** et **T. urticae**, nous signalons les produits qui ne sont pas homologués par un cartouche. Certains acaricides ont des homologations différentes selon les acariens ; dans ce cas, la dose indiquée est celle utilisée contre **P. ulmi**. Nous signalons aussi, le groupe de résistance auquel chaque produit est rattaché. En général, le DAR (Délai Avant Récolte) pour les produits acaricides ne peut être inférieur à 21 jours ou 45 jours (selon le type de molécule) pour cet usage (consigne de la Commission des toxiques). Nous respectons cette consigne dans les tableaux ci-dessous.

#### Produits simples

##### ● Ovicides - Larvicides

Groupe	Substance active	Nom commercial	Sous forme	Concentration en s.a.	Emballage kg ou L	Prix € HT kg ou L	Dose/ha kg ou L	Prix €/ha	g/ha s.a.	Restrictions d'utilisation (cf. marque-page)							
										Picto de danger	Avertissements mentions danger H3/H4			Nb appli. AMM	DAR	ZNT en m	DRE en h
											CMR	Environnement	Autres				
2	HEXYTHIAZOX	Nissorun (Certis)	WP	100 g/kg	0,5	124,20	0,25	31,05	25	-	-	-	-	2	BBCH 33 à 81	5	6
10	ETOXAZOLE	Bornéo (Philagro)	SC	110 g/L	1	238,00	0,25	59,50	27,5		-	H410	-	-	120 (35*)		

##### ● Larvicides - Adulticides

4	LAMBDA CYHALOTHRINE	Karaté Zéon, Karaté XFlow, Kusti (Syngenta) <sup>①</sup>	CS	100 g/L	1	95,00	0,2	19,00	20		-	H410	H302 - 317 - 332	2	7	50	48
		Karis 10 CS, Spark (FMC)			1-5	78,00		15,60									
8	FENAZAQUIN	Magister (Phyteurop)	SC	200 g/L	1-5	140,00	0,4	56,00	80		-	H410	H302 - 332	1	30	20	24

\* sur Tisserand <sup>①</sup> Non homologué sur *P. Ulmi*

Insecticides